

Compte rendu du Conseil Municipal du 26 février 2020

Présents : J. Martin, M. Reynaud, A. Forest, S. Rivoire, J. Thomet, N. Diot, H. Vagnon et I. Musy

Absent excusé : F Marrel

Secrétaire de séance : Nathalie Diot

Madame le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour du Conseil la demande de changement de siège social du SIVU du Groupe Scolaire Intercommunal.

Demande acceptée à l'unanimité des membres présents.

➤ **Compte rendu :**

Lecture du compte rendu du précédent conseil par Monsieur Michel REYNAUD

Madame DIOT fait remarquer qu'en ce qui concerne l'indemnité du comptable il avait été noté « deux membres du conseil ne sont pas d'accord », alors qu'il s'agissait de deux absentions lors du vote.

Le compte rendu est approuvé en tenant compte de cette remarque.

➤ **Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2019**

Le conseil municipal, après lecture faite par Michel Reynaud, a approuvé le compte administratif 2019 ci-dessous à l'unanimité des membres présents.

Compte de gestion 2019 de la commune section de fonctionnement dépenses		
011	Charges à caractère général	66 615.26€
012	Charges de personnel	15 041.93€
014	Attribution de compensation	265.00€
65	Autres charges de gestion courante	66 962.11€
66	Charges financières	7 831.29€
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	156 715.59€
Compte de gestion 2019 de la commune section de fonctionnement recettes		
70	Produits des services	2 111.90€
73	Impôts et taxes	48 319.20€
74	Dotations, participations	88 857.93€
75	Autres produits de gestion courante	18 973.11€
76	Produits financiers	0.63€
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	158 456.57€
	Résultat reporté	142 594 05€
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	301 050.62€

Compte administratif 2019 de la commune section d'investissement dépenses		
10	Taxe d'aménagement	1 150.09€
16	Emprunts et cautions	21 581.23€
21	Immobilisations corporelles	57 315.08€
	TOTAL DES DEPENSES	80 046.40€

Compte administratif 2019 de la commune section d'investissement recettes		
10	Dotation, fonds divers et réserves	4 194.04€
13	Subvention d'investissement	24 371.80€
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 420.00€
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	28 565.84€
	Solde d'exécution de la section Investissement	38 480.51€
	TOTAL DES RECETTES	67 046.35€

➤ **Affectation du résultat 2019**

Madame le Maire propose à l'assemblée de reprendre une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 13 000.05 €, et de l'affecter au compte 1068, en recette d'investissement.

Le conseil municipal, approuve l'affectation du résultat 2019 ci-dessous à l'unanimité des membres présents.

➤ **Budget primitif 2020**

Madame le Maire présente le budget primitif pour l'année 2020 :

Budget primitif 2020 commune : prévisions pour section de fonctionnement dépenses		
O11	Charges à caractère général	140 895.27€
O12	Charges de personnel	17 160.15€
65	Autres charges gestion courante	68 615.61€
66	Charges financières	7 075.95€
67	Charges exceptionnelles	5 000.00€
023	Virement à la section investissement	13 000.05€
	TOTAL DEPENSES	251 747.03€
Budget primitif 2020 commune : prévisions pour section de fonctionnement recettes		
70	Produit des services	1 970.00€
73	Impôts et taxes	41 371.00€

74	Dotations et participations	44 071.00€
75	Autres produits de gestion courante	20 000.00€
002	Excédent reporté	144 335.03€
	TOTAL RECETTES	251 747.03€

Budget primitif 2020 commune : prévisions pour section d'investissement dépenses

16	Emprunts et cautions	24 356.57€
21	Immobilisations corporelles	3 000.00€
23	Travaux sur bâtiments divers	56 174.39€
	TOTAL DEPENSES	83 530.96€

Budget primitif 2020 commune : prévisions pour section d'investissement Recettes

1068	Virement de la section fonctionnement	13 000.05€
10	Dotation fonds divers	6 857.91€
164	Nouvel emprunt	35 000.00€
165	Cautions	2 020.00€
13	Subventions d'investissement	26 653.00€
	TOTAL RECETTES	83 530.96€

Les subventions à diverses associations et pour la participation aux activités sportives des plus jeunes de la commune sont fixées pour un total de total de 1 600.00€.

Le conseil municipal, approuve ce budget primitif 2020 à l'unanimité des membres présents.

➤ **Vote du taux des taxes**

Sachant que les bases d'imposition augmentent chaque année, Mme Le Maire propose, pour ne pas accroître la pression fiscale, de **ne pas augmenter** les taux des taxes pour 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de conserver les taux des taxes pour l'année 2020 comme suit :

Le taux de la taxe d'habitation : 7,03

Le taux de la taxe sur le foncier bâti : 11,10

Le taux de la taxe sur le foncier non bâti : 38,86

➤ **Fixation du montant du loyer de l'appartement communal**

Madame le Maire rappelle le coût de l'annuité annuelle de remboursement de l'emprunt souscrit pour réhabiliter l'appartement, à savoir 3 598€.

Elle propose un loyer de 600€ mensuel, avec indexation annuelle selon l'indice INSEE.

Après discussion certains conseillers trouvant ce loyer trop élevé, ce montant est adopté par vote de cinq voix pour et trois contre.

➤ **Organisations des élections municipales**

Madame le Maire propose de faire le planning pour la tenue du bureau de vote des élections municipales les 15 mars prochain.

08 h – 12 h Jean THOMET - Sylviane RIVOIRE – Isabel MUSY

12 h -15 h Michel REYNAUD – Joëlle MARTIN - à définir parmi les candidats

15 h – 18 h Hervé VAGNON – Nathalie DIOT – Alain FOREST

➤ **Changement de siège social du SIVU du Groupe Scolaire Intercommunal**

Madame le Maire expose qu'en date 9 janvier dernier par courrier remis en main propre, Monsieur GUILBERT nous a informés qu'une délibération avait été prise en conseil syndical afin de modifier le siège social du SIVU du groupe scolaire intercommunal des classes de primaires et maternelles des Communes de St Albin de Vaulserre, St Jean d'Avelanne, et Saint Martin de Vaulserre, afin de fixer celui-ci dans les locaux de l'Ecole des trois villages.

Il appartient donc aux Conseils Municipaux des trois communes membres d'approuver ce changement de Siège social par délibération.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ce changement de siège.

Questions diverses

- Madame MUSY donne des informations concernant le projet de fusion des deux SICTOM Morestel et Guiers qui a conduit à la modification du ramassage des ordures ménagères.
- Monsieur FOREST donne le compte rendu de la réunion du SIVU du Lycée Pravaz, il a rappelé que nous avons 6 élèves scolarisés avec une participation de 124€ par élève.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h30

MARTIN Joëlle, Maire	
REYNAUD Michel, 1 ^{er} Adjoint	
FOREST Alain, 2 ^{ème} Adjoint	
THOMET Jean, 3 ^{ème} Adjoint	
VAGNON Hervé, Conseiller	
DIOT Nathalie, Conseillère	
MUSY Isabel, conseillère	
RIVOIRE Sylvianne, Conseillère	